

- > Responsables des laboratoires d'orthèses et de prothèses autorisés du programme des appareils suppléant à une déficience physique

Séance de formation sur le Titre Premier du Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique

1 Séances de formation

Nous offrirons prochainement une séance de formation portant sur le Titre Premier du Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique. Cette formation visera à :

- vulgariser les principaux articles règlementaires et les allègements en vigueur;
- fournir de l'information, notamment sur :
 - la facturation;
 - les états de compte;
 - la tenue de dossier.

2 Dates de diffusion

La formation aura lieu en mode virtuel sur la plateforme Teams.

Deux plages sont proposées :

- Plage A : le mercredi 12 juin 2024, de 13 h 30 à 16 h 30. Une pause de 15 minutes est prévue vers 15 h;
- Plage B : le jeudi 13 juin 2024, de 8 h 30 à 11 h 30. Une pause de 15 minutes est prévue vers 10 h.

3 Inscription

Pour vous y inscrire :

- transmettez un courriel à l'adresse SANR@ramq.gouv.qc.ca;
- précisez dans l'objet « Séance de formation OP – Labo »;
- mentionnez, dans le corps du courriel :
 - votre prénom,
 - votre nom,
 - l'adresse courriel à laquelle vous désirez recevoir la convocation
 - la plage sélectionnée.

Vous recevrez une convocation Teams en guise de confirmation.